

DEFI-INSOUMIS DE LA 9^e

NUMERO-02-JUIN-2018

www.DEFI-9eme.fr

Débat public « Cause toujours, tu m'intéresses »

Vendredi 25 mai à Fauville-en-Caux, la députée En Marche de la 9e circonscription, Stéphanie KERBARH et la commission nationale du débat public, organisaient un débat public sur le thème « Quelles énergies pour la Normandie, demain ? ».

S'incluant dans l'initiative nationale, lancée par Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, pour mobiliser l'opinion publique sur les énergies de demain, cet événement se tenait à l'occasion de la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie, la PPE, qui va déterminer le mix énergétique des dix prochaines années. Le but est d'impliquer les citoyens dans cette PPE.

Impliquer les citoyens... nous n'avons pas résisté à la proposition !

Mais plutôt qu'à un débat, nous avons assisté à une opération de communication. Il a fallu subir 1h ½ de présentations et une première table ronde avant que la parole soit enfin donnée au public mais pour une petite vingtaine de minutes seulement. A l'issue de la seconde et trop longue table ronde, seules trois questions de la salle ont été acceptées. Après la 3e table ronde, le temps manquant, le président manœuvrait pour que l'on passe directement à la 4e présentation des intervenants... Il a fallu que le public réclame bruyamment la parole pour qu'enfin quelques questions puissent être de nouveau posées.

Des questions pour bon nombre desquelles nous attendons toujours la réponse... Trois heures de soi-disant débat pour finalement ressortir avec l'impression que la commission nationale du débat public c'est « cause toujours tu m'intéresses ! ». Mais il y a déjà plusieurs mois que le Président de la République et la majorité En Marche nous ont habitués à leur conception de l'expression démocratique.

Les Insoumis de la 9^{ème}

EAU BIEN COMMUN CANTON DE FÉCAMP



Les compteurs, au même titre que les branchements, les pompes, les puits de forage, la station d'épuration... constituent des biens de retour. A la cessation du contrat, l'ensemble desdits biens se doit d'être remis gratuitement à la collectivité par le délégataire.

Suite à l'interpellation d'un conseiller, le conseil municipal de Saint-Léonard réuni le 4 décembre 2017, s'est engagé à questionner le président du SIAEPA Fécamp SO sur la légalité de sa délibération.

Délibération illégale ?

Lors de la réunion plénière du SIAEPA Fécamp Sud-ouest du 23 novembre 2017, par la délibération n° 4, le Comité syndical a approuvé une décision modificative du budget eau suite à la signature du protocole de fin de contrat relatif à la délégation de service public de l'eau potable pour Yport, protocole dont les délégués ne disposaient pas.

Une prestation de 171 134,95 € a été versée à Eaux de Normandie pour racheter le parc de compteurs et couvrir le financement des travaux de renouvellement des branchements plombs non amortis.

Les délégués aux SIAEPA Fécamp Sud-ouest semblent ignorer la distinction entre « bien de reprise » et « bien de service », et la décision du Conseil d'État (arrêt du 21 décembre 2012, n°342788) :

Le collectif Eau bien commun, canton de Fécamp attend avec la plus grande attention, la réponse qui sera faite !

Fécamp, le 12 avril 2018.

Collectif Eau bien commun canton de Fécamp (association loi de 1901).

Déclaré en association loi de 1901 depuis le 8 mars 2016, le collectif regroupe des citoyens et des acteurs du monde associatif, syndical et politique divers et complémentaires, réunis par une même volonté de militer pour une gestion publique et démocratique de l'eau et de l'assainissement, et pour la préservation de la ressource, l'eau notre bien commun.

Contact : eaubiencommunfecamp@laposte.net

Blog : <http://eaubiencommunfecamp.over-blog.com/>

Nos propositions : <https://avenirencommun.fr/le-livret-eau/>

POURQUOI CE PETIT JOURNAL ?

Imposant l'austérité, MACRON provoque une casse historique des acquis sociaux (réforme du code du travail, amputation des retraites, réduction des APL...etc), accroît les inégalités (patrons-rois, suppression de milliers d'emplois aidés, accès aux universités réservés...), abandonne les collectivités (diminution des financements).

Les services publics, dont le secteur santé déjà mal en point, sont ponctionnés dans le budget 2018 ! Mais, les principales victimes vont des plus faibles aux plus pauvres : travailleurs, chômeurs, jeunes, retraités, précaires.

Notons qu'il y a des heureux ! Ouvertement asservi à la finance, MACRON octroie 4,5 à 7 milliards de cadeaux supplémentaires aux plus fortunés (- de 1 % de la population) grâce à la hausse générale de la CSG.

Il bénéficie d'une résignation populaire, musèle les mécontents. Le peuple se laissera-t-il donc indéfiniment tondre comme tout mouton ? Le DEFI vous donne la parole, comme aux Insoumis de la 9ème circonscription, vous les isolés, les sans-voix, pour résister et préserver notre harmonie sociale ! Telle est notre ambition.

SASSETOT-LE-MAUCONDUIT : Vélocipédie...



La commune va-t-elle à vau-l'eau ? Notre réponse aujourd'hui : elle va... à vélo !

Eh oui Chers lecteurs vous l'ignoriez mais le sport vélocipédique est soudainement devenu comme une religion pour les Sassetotais ! Ça pédale ! Ça pédale ! Tous à vélos !

Conscient de cette incontournable réalité véломaniaque, le maire dont chacun connaît maintenant l'intérêt très, très particulier pour la commune... et ses finances, a fait installer à grands frais...une station de lavage de vélos ! Génial, non ? Pour les Sassetotais très majoritairement mécontents, c'est la douche froide : Il leur en coûtera la bagatelle de 19.000 euros !

Evidemment les élus, comme d'habitude et comme un seul homme, ont laissé faire. Ils continuent sans doute à apprécier le zèle avec lequel le maire, gère la commune et contrôle personnellement les dépenses.

Ça les rassure, pas nous !

L'installation a été inaugurée le 17 mars ! Il est trop tôt pour savoir si les Sassetotais sont fiers et heureux ou mécontents et en colère de vivre dans la seule petite commune de France où les cyclistes ont la possibilité de doucher leur bécane.

Cétipabo !

MACRON « bat en retraite » devant les défenseurs du monde agricole !!

Plusieurs mois après les **États Généraux de l'Alimentation**, l'Assemblée Nationale débat d'un nouveau projet de loi sur l'agriculture avec l'objectif annoncé d'améliorer les revenus des agriculteurs. Près d'un tiers d'entre eux, faut-il le rappeler, vivent ou plutôt survivent avec moins de 350€ par mois. A cette occasion, il me semble important de se remémorer deux séquences qui se sont déroulées il y a trois mois, assez révélatrices de la volonté politique de ce gouvernement passées les belles déclarations d'intention.



Flashback n°1

Samedi 24 février en visite au salon international de l'Agriculture le Président est pris à partie par un cheminot qui s'inquiète de la réforme à venir. Avec le ton abrupt qu'on lui connaît maintenant quand il s'adresse à ceux qui ne sont rien, Emmanuel MACRON ose une comparaison hasardeuse « *Je ne peux pas*

avoir d'un côté des agriculteurs qui n'ont pas de retraite et de l'autre avoir un statut cheminot et ne pas le changer ». Hasardeuse vraiment ? C'est en réalité une façon très habile de ménager les agriculteurs sans avancer de promesses concrètes tout en préparant l'opinion publique à l'agenda social à venir.

Opposer les français les moins bien lotis à ceux qui ont encore la tête hors de l'eau est une technique qui a fait ses preuves. « *Salads de privilégiés* » qui peuvent encore s'acheter de la viande le dimanche. Soyons tous égaux dans la misère et la précarité, voilà notre futur avec ces gens !

On pouvait au moins espérer que les retraites des agriculteurs ne seraient pas utilisées comme simple faire-valoir des réformes-nécessaires-parce-que-vous-comprenez-messieurs-dames-y-a-la-dette. Sûr, MACRON allait charger son gouvernement de s'emparer de ce dossier avec sérieux et conviction.

Flashback n°2

Moins de deux semaines après cette sortie était présenté au Sénat un texte de loi à l'initiative des parlementaires communistes sur la revalorisation des retraites agricoles. Ce texte avait été voté à l'unanimité de tous les groupes à l'Assemblée nationale puis adopté dans le même élan unitaire lors de son passage en commission sénatoriale mais pourtant il a été retoqué le 7 mars par la seule volonté du gouvernement qui a posé son veto comme l'article 44-3 de la Constitution lui en donne le droit.

Que disait donc ce texte pour provoquer un tel recul ? L'idée générale était de porter la retraite minimum de 75 à 85%, du SMIC, mesure qui aurait dû grandement bénéficier aux femmes exploitantes qui ont bien souvent les plus petites retraites. Il est vrai que la proposition préconisait le financement de cette augmentation par une taxation de la spéculation boursière, une idée hérétique pour la Start Up nation.

Comme toujours avec les propositions émanant d'autres groupes, le gouvernement proposait de revoir cette proposition plus tard, selon son propre agenda. Le salon de l'Agriculture était passé, il devenait plus urgent de s'occuper du statut des cheminots que de la fameuse retraite des agriculteurs. En attendant ceux-ci ont de plus en plus de mal à faire face, au point que le taux de suicide dans le monde agricole est supérieur de 20 à 30% au reste de la population.

A dire vrai, il y eut un troisième mouvement. Dans le cadre de leur nouvelle niche parlementaire, le groupe CRCE (Communiste, Républicain, Citoyen et Écologiste) a représenté son texte devant le Sénat le 16 mai dernier. Est-il vraiment nécessaire de détailler ce qu'il en est advenu ?

L'histoire ne dit pas si Emmanuel MACRON est fan de Jacques DUTRONC, mais après avoir fait chanter « *je retourne ma veste* » à une grande partie de la classe politique l'année dernière, notre président et son orchestre marchent dorénavant sur l'air de « *J'y pense et puis j'oublie* » comme l'atteste l'actualité récente et les reculs sur le glyphosate ou la part des logements accessibles aux handicapés.

David V.

Intervention de Jean-Luc Mélenchon à l'Assemblée nationale le dimanche 27 mai 2018 dans le cadre du débat sur le projet de loi agriculture et alimentation. Le président du groupe « La France insoumise » a traité la question du bien-être animal. Il a expliqué comment le système agricole actuel, parce qu'il répond à des logiques industrielles, rend intenable la prédation de l'homme sur la nature et finit par considérer les animaux comme des choses et non des êtres sensibles. Traitant à la fois des questions écologiques, économiques, morales et culturelles liées à l'agriculture, il a expliqué pourquoi il fallait désormais avancer vers une agriculture paysanne et une modification de nos pratiques alimentaires. Enfin, il a affirmé que notre empathie pour les animaux n'était pas de la mièvrerie mais l'une des preuves les plus brillantes de notre humanité.

NUCLÉAIRE : DANGER IMMEDIAT !

Il était difficile ces dernières années de critiquer le nucléaire et d'évoquer sa dangerosité. A fortiori si l'on habitait, comme à SASSETOT, à proximité d'une centrale. C'était même pure folie d'oser avancer l'hypothèse d'une éventuelle fermeture de centrale!! Pensez donc: Des emplois bien rémunérés, une électricité propre, pas chère, sans CO2, l'indépendance énergétique du pays assurée etc... ! Le top !



Des voix critiques, diverses et compétentes, ont bien tenté, de se faire entendre, de dénoncer les mensonges, d'en appeler au réalisme, à la lucidité, à la responsabilité, en vain! **Vous voulez revenir à la bougie ?** Le puissant lobby pro nucléaire, l'État et la plupart des médias imposaient leur seul point de vue ! L'omerta était telle que **jamais aucun débat sérieux, contradictoire et exhaustif n'a eu lieu, ni à l'Assemblée Nationale ni sur une chaîne de télé publique !** Un scandale ! Un scandale qui continue!

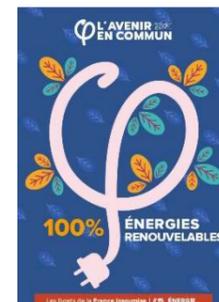
Aujourd'hui, les campagnes d'information et d'action de la France Insoumise, de GREEN PEACE, de SORTIR DU NUCLEAIRE et autres associations et mouvements antinucléaires et écologistes révèlent que la dangerosité du nucléaire est au premier plan des inquiétudes des Français. Aucun réacteur n'est à l'abri d'une catastrophe pouvant être provoquée par des problèmes techniques, des erreurs humaines, des phénomènes climatiques, des actes de terrorisme, un conflit armé... De plus, il est démontré que les piscines de désactivation sont particulièrement vulnérables⁽¹⁾ Le vieillissement des centrales, les incidents qui se multiplient partout, les fissures et autres anomalies constatées sur les cuves, mais aussi le transport et le stockage des déchets aggravent ces inquiétudes.

Un accident nucléaire aurait des conséquences considérables en vies humaines, son coût social serait incalculable de même que son coût financier et il entraînerait le sacrifice et l'abandon d'importants territoires.

NB : nous avons emprunté le titre de cet article à celui du livre de deux journalistes d'investigation, indépendants, Hugues DEMEUEDE et Thierry GADAULT (Flammarion 2018)

Vous pouvez également pour en savoir plus sur le thème de l'énergie et du nucléaire, vous pouvez consulter le livret de la France Insoumise⁽²⁾ réalisé par un large groupe de travail animé par Jean Marie BROM, physicien, directeur de recherche au CNRS et Anne HENRY ingénieur de recherche à EDF

- (1) voir le documentaire « Sécurité nucléaire : Le grand mensonge »
- (2) <https://avenirecommun.fr/le-livret-energie/>
- (3) <https://www.bastamag.net/Un-accident-inedit-revele-de-graves-dysfonctionnements-en-matiere-de-surete>



AGRICULTURE ET BIEN ETRE ANIMAL



Amendements rejetés !

La majorité LREM à l'Assemblée Nationale, y compris Stéphanie KERBARH, députée de notre circonscription, a voté contre :

- l'interdiction de broyer les poussins mâles et les canetons femelles vivants,
- l'interdiction de castrer les porcelets à vif,
- l'interdiction des cages pour les poules pondeuses et pour les lapins,
- l'interdiction des fermes-usines,
- l'encadrement de la durée de transport maritime d'animaux vivants,
- l'interdiction de l'étourdissement des volailles par électrochoc,
- l'interdiction de l'étourdissement des cochons au dioxyde de carbone,
- la mise en place du contrôle vidéo dans les abattoirs,
- l'interdiction de l'abattage sans étourdissement préalable,
- l'utilisation du sexage in ovo pour la filière ponte, on continue donc à faire naître des individus pour les broyer vivants.

« RESPECTER LES ANIMAUX C'EST AFFIRMER NOTRE HUMANITE »

Jean Luc Mélenchon



<https://youtu.be/y28hfSAa06g>

Sissi et Eugene

Tous les contribuables de SASSETOT savent quel culte la municipalité voue à l'impératrice SISSI. Ils savent qu'elle a honoré notre village d'un séjour de quelques semaines en Juillet/Août 1875. Peut-être ignorent-ils la désinvolture avec laquelle elle se plaisait à chevaucher au travers des plantations du village et qu'elle tenait les gens du pays pour « mal élevés, effrontés et grossiers ». Une rue et un chemin portent le nom de l'Impératrice d'Autriche.



Par contre, étrangement il n'existe pas, à notre connaissance, dans le village et les bourgs voisins la moindre rue, la moindre place, pas le moindre carrefour dédié à la mémoire de l'immense artiste que fut Eugène Delacroix. Or, au cours de sa jeunesse et de son adolescence Eugène séjourna à diverses reprises à l'Abbaye de Valmont, propriété de l'un de ses cousins. Il y revint en 1849 pour un séjour de quelques semaines. Son journal (octobre 1849) nous conte ses multiples promenades à travers notre canton.

Quelques extraits de ce journal :

- **14 Octobre** « Aux Petites Dalles avec B. G ...Passé devant le château de Sassetot. Environs magnifiques ; la descente pour aller à la mer...Arrivé à la mer par une ruelle étroite...Mer basse. J'ai été sur les rochers et ramassé deux coquillages qu'on y trouve collés...Fait plusieurs croquis »
- **15 Octobre** « Dans la journée, qui était belle, été aux Grandes-Dalles. Le même chemin jusqu'à Sassetot, seulement pris à gauche » (Il existe des aquarelles de ces promenades, notamment une vue du parc du château de SASSETOT depuis VINNEMERVILLE).
- **16 Octobre** « En revenant déjeuner (à FECAMP) J'ai traversé la vallée vers le moulin, qui est à cheval sur la rivière, qu'on passe sur une planche. B. me donnait le résultat de l'élection pour un député dans le canton. Sur 4360 inscrits, à peine 1600 ont pris part au vote. A LIMPIVILLE personne ne se présentait ».
- **24 Octobre** « Pris l'ancienne route d'YPREVILLE...parcouru avec bien du plaisir cette route. Revu la futaie à l'entrée d'YPREVILLE. Embarqué à ALVIMARE...tons dorés et rouges des arbres. Ombres bleues et brumeuses ».

(Delacroix – Journal 1822-1863 – Les mémorables – Plon)

A noter qu'une importante rétrospective dédiée à Eugène DELACROIX est ouverte au Louvre (29 mars - 23 juillet) réunissant 180 œuvres de l'immense artiste. La dernière exposition rétrospective de Delacroix date de 1963. Des écrits de l'artiste et les recherches pour comprendre sa carrière, son œuvre prolifique et variée, ses sources d'inspiration etc...enrichissent cette rétrospective.

Déni de démocratie !

Mercredi 20 juin, Jupiter a confirmé les six projets de parcs éoliens offshore dont celui de Fécamp. L'État et les industriels ont trouvé un accord après négociations sur le prix de rachat de l'électricité. On peut s'étonner que l'Elysée ait choisit de crier victoire alors même qu'un amendement au projet de loi « pour une relation de confiance avec le public » qui permet au gouvernement de mettre un terme aux projets éoliens qu'il juge trop cher, doit être présenté très prochainement à l'Assemblée.

Une fois de plus, le travail des parlementaires est méprisé.

A propos de l'éolien, la députée ne manque pas d'air !

Toujours à l'occasion de cette confirmation des projets éoliens en mer, Stéphanie Kerbach, Députée de la 9^e, communique sur sa page Facebook et dans la presse : « *Je me réjouis de cette annonce. Le gouvernement a entendu ma demande sur le respect du calendrier des travaux et mes propositions visant à baisser le prix de l'électricité, comme par exemple la prise en charge par le gestionnaire du réseau public du raccordement électrique.* » La députée serait force de proposition et aurait l'oreille du gouvernement...

Nous avons beau tendre l'oreille en suivant les débats parlementaires, nous n'avons guère entendu sa voix et nous l'avons que très rarement aperçue sur les bancs au cours de cette première année de mandature !

Le compte n'y est pas !



Éolien offshore encore... Le gouvernement a donc renégocié les tarifs de rachat de l'électricité qui sera produite par les six parcs éoliens en Manche et en Atlantique. L'État avait accepté de racheter l'électricité de ces futurs parcs à un tarif situé autour de 200 euros le mégawattheure. Il y a quelques semaines, le ministère de la Transition Écologique déclarait : "Compte tenu des coûts

observés dans les autres pays d'Europe, nous attendons des baisses de tarif très significatives", précisant que les prix de rachat d'électricité des projets éoliens en mer se situaient ces dernières années autour de 80 euros le mégawattheure.

Si l'on en croit les déclarations de Jupiter, la subvention publique diminuerait de 40 % et le prix de sortie de l'électricité aurait été renégocié à la baisse de 30 % ce qui permettrait à l'État d'économiser 15 milliards d'euros. L'État économiserait... mais pas le consommateur !

Une baisse de 30 % sur les 200 € du MWh, ça porte le prix négocié à 140 € le MWh. **On est encore loin des 80 € attendus ! Et qui va payer ?** Pas l'État mais bien le consommateur, l'abonné via la taxe « CSPE » (Contribution au service public de l'énergie) qui figure sur sa facture d'électricité !

LA PALME DE LA HONTE DECERNEE A LA DEPUTEE LREM DE LA 9ème CIRCONSCRIPTION.

Elle appartient au troupeau parlementaire des adorateurs d'Emmanuel 1er notre monarque Jupitérien ! Elle vote sans état d'âme, sans honte, sans scrupule, toutes les lois du gouvernement !

Celles qui enrichissent les ultra riches (suppression de l'ISF et de l'exit tax, réduction des cotisations patronales, refus de s'attaquer à l'évasion fiscale et aux paradis fiscaux etc...)

Celles, nombreuses, qui aggravent les conditions de vie et de travail du plus grand nombre y compris les retraités.

Celles qui visent clairement à détruire les services publics : santé, éducation, transports. (utiles principalement aux gens modestes), afin de les privatiser au plus vite, comme l'exige l'Union Européenne.

Autrement dit, par ses votes à l'Assemblée Nationale elle contribue à aggraver la vie des gens et à dépouiller ceux qui l'ont élue !

Depuis un an Madame la Députée-chef d'entreprise se plie à la discipline des lâches en vigueur chez les élus de LREM. Pire, elle le fait avec un zèle et un sens moral très particulier, jugez en : A l'issue du débat sur la loi Asile et Immigration, des élus LREM se sont abstenus ou ont déserté l'hémicycle plutôt que d'avaliser un texte d'une rare scélératesse. Notre Députée, elle a, ignorant sans doute le sort dramatique des immigrés dont 30 à 40 000 sont morts en Méditerranée ou dans les déserts africains, docilement approuvé le texte gouvernemental. Un texte qui traque, humilie, bafoue le devoir d'hospitalité et les Droits de l'Homme jusqu'à enfermer les enfants. Un texte qui pue la haine et le racisme, condamné par la quasi totalité des associations concernées, par le défenseur des droits, par l'ONU...et dont les articles les plus durs sont approuvés par le FHaine, et Mme KERBARH députée de la 9ème qui mérite bien notre mépris et la palme de la honte et de l'inhumanité.

Ô combien la vie serait plus agréable dans un Monde où les élus s'efforceraient de lutter contre les injustices et pour réduire les inégalités plutôt que d'enrichir les très riches ; de protéger les exilés plutôt que de les traquer et d'accueillir leurs enfants plutôt que de les enfermer.



Cliquez pour visionner

ASILE - IMMIGRATION MACRON / COLLOMB : DÉNI D'HUMANITÉ !



Le gouvernement, sous l'impulsion du duo Macron / Collomb, poursuit sa politique de déni d'humanité à destination des personnes migrantes. Circulaires et propositions de lois relatives aux politiques migratoires s'assoient sur les droits fondamentaux et occultent quasiment tous les dispositifs d'accueil.

Ainsi, dans le Calais, les Alpes-Maritimes et en Ile-de-France, principaux lieux où échouent les migrants, le gouvernement privilégie les politiques répressives et criminalise la solidarité des citoyens venant en aide aux exilés.

Après l'assignation à résidence quasi systématique des « dublinés » et le tri des migrants dans les centres d'hébergement, imposés par circulaires aux préfetures, l'abject projet de loi asile / immigration de Collomb prévoit :

- ➔ de réduire de 120 jours à 90 jours le délai pour déposer la demande d'asile, ce qui jette les demandeurs d'asile dans une véritable course contre la montre !
- ➔ de réduire d'un mois à 15 jours, le délai de recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA), alors que pour un simple permis de construire le recours est de 2 mois !
- ➔ d'allonger la durée de rétention de 45 jours à 115 jours en cas de papier administratif manquant, aggravant ainsi l'atteinte à la liberté des demandeurs d'asile !
- ➔ le « dublinage » systématique des demandeurs d'asile, c'est-à-dire leur renvoi dans des pays européens ayant signé des accords de réadmission avec leurs pays d'origine, ce qui garantit leur expulsion d'Europe.

LA FRANCE INSOUmise

TV SERVICE INSOUmise

ce qui garantit leur expulsion d'Europe.

BIODIVERSITE EN DANGER

Lettre d'un citoyen alarmé

Ce Jeudi 05 juillet, le tant attendu plan biodiversité vient d'être dévoilé par le premier ministre et le ministre de l'écologie Nicolas Hulot.

Je ne reviendrai pas ici dans le détail des nouvelles mesures prises par ce gouvernement sur un sujet qui devrait être l'une des priorités de ce quinquennat mais force est de constater que l'accueil des ONG à ce plan est très contrasté.



Stéphane Travert, un Ministre de l'Agriculture pas très écolo ... !

Malgré son arbitrage en faveur de Notre Dame des Landes, monsieur Hulot ne cesse de capituler devant MACRON et d'avaloir des couleuvres de plus en plus grosses : le CETA, le fiasco du nucléaire (report de l'objectif de 50% nucléaire de 2025 à 2035) et la demi-victoire sur le glyphosate dont le retrait n'est pas acté avec de nombreuses dérives possibles.

Malgré tout, nous ne pouvons que souhaiter que ce plan soit une avancée pour l'environnement, pas un énième saupoudrage ou des actes localisés... c'est un plan vraiment national qu'il faut !

Quelques chiffres pour constater l'état d'urgence :

Disparitions

- En Europe, 71% des populations de poissons et 42% des espèces animales et végétales ont diminué en 10 ans, 30 % des oiseaux en 20 ans, 75% des insectes sur les 3 dernières années notamment les abeilles (30 à 40% des colonies ont disparu en 10 ans) et les vers de terre.

Aujourd'hui les causes de l'anéantissement biologique sont nombreuses mais la principale vient de notre système agricole qui est le principal acteur dans les disparitions de notre biodiversité.

Paradoxe étonnant car le but initial du monde agricole est de nourrir le monde ! La politique de la terre brûlée amène aux mêmes effets.

En lui enlevant le gîte et le couvert (arbres, arbustes, friches, haies), la biodiversité n'a plus les moyens de simplement survivre, c'est un constat terrible et sommaire mais le bon sens paysan a tout simplement disparu. La culture intensive est particulièrement destructrice.

Je me permets de faire un petit retour en arrière afin de vous rappeler la problématique de la vache folle. Nourrir les bovins donc « herbivores » avec des farines animales ! Cela en dit long quand même sur le bon sens !

Depuis de nombreuses années nos politiques ont contribué à ce désastre, une extinction majeure des espèces est en cours.

L'une des premières causes est évidemment l'utilisation intensive - entre 5 et 10 par culture parfois - de produits de traitement phytosanitaire (insecticides, pesticides, herbicides, fongicides etc.) pour préserver les récoltes.

Les Cruiser, Poncho, Gaucho, Cheyenne, Regent sont aujourd'hui interdits mais les lobbys de cette industrie toute puissante sont à pied d'œuvre et certaines firmes ont déjà mis au point des produits similaires qui pourraient être fatals à l'ensemble de la biodiversité.

Malgré les alertes, le glyphosate est encore utilisé aujourd'hui !

C'est la composition et le mélange de ces produits qui amène à une hécatombe du milieu naturel.

Autre point tout aussi important que nous constatons de plus en plus : les herbages disparaissent au profit des céréales et de la culture intensive.

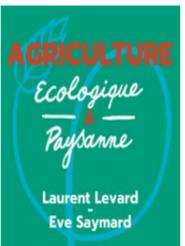
Les arbres, arbustes, friches, haies sont irrémédiablement détruits afin de permettre une utilisation maximale des surfaces. Ainsi, en quelques secondes, cette vie animale et végétale qui a mis parfois plus de 10 ans à se développer en parfaite harmonie est réduite à néant et leur fonction dans la chaîne alimentaire détruite !

L'effet domino est donc inéluctable, la mort !

Les politiques agricoles ont contribué et continuent à tuer la vie. Sur les grandes surfaces en culture intensive, la vie disparaît !

Dans un texte récent la LPO (ligue de la protection des oiseaux) lance un cri d'alarme sur la situation en Normandie !

<http://normandie.lpo.fr/php/lpo-normandie.php>



Dans nos communes, les haies naturelles sont remplacées par des palissades en plastique, les arbres creux sont abattus, des produits nocifs (herbicides) sont aussi utilisés dans les traitements d'entretien des allées.

Les causes sont très largement identifiées !

En Normandie plus de 95 % des agriculteurs sont en agriculture traditionnelle, donc utilisant des produits nocifs !

Le défi prioritaire du monde n'est-il pas de protéger l'environnement ?

Une autre agriculture est possible et plus que jamais nécessaire ! Permaculture, agroforesterie... une politique agricole biologique respectueuse de l'environnement assurant des prix accessibles pour les consommateurs et rémunérateurs pour les paysans est possible !

Claude Hamon

Les propositions de la France Insoumise pour une agriculture écologique et paysanne font l'objet d'un livret thématique consultable sur internet. Il détaille les mesures d'urgence et les grandes orientations sur l'agriculture et l'alimentation.

<https://avenirencommun.fr/livret-agriculture/>

<https://laec.fr/section/45/sauver-l-ecosysteme-et-la-biodiversite>

Plus d'articles en ligne sur <http://defi-9eme.fr/>

Participez à DEFI en envoyant vos textes

à l'adresse contact@defi-9eme.fr

DEFI